REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20004131700047

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

POSTE COMPTABLE DE : TRESORIER PRINCIPAL

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 43 (1)

Budget primitif

BUDGET: CAN: TRANSPORTS (2)

ANNEE 2019

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

⁽²⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Betair des credits de dessorere A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Repartition des emprunts par structure de taux A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	
•	Sans Objet Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet 19
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
•	· ·
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet 20
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	21
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	23
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	25
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

26

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

I – INFORMATIONS GENERALES	ı
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A 1

		LAFLOHATION		
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	18 034 815,00	18 034 815,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R T S	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00	
<u> </u>	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	18 034 815,00	18 034 815,00	
		INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LASECTIO D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT				
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 329 045,00	4 329 045,00	
	+	+	+	
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00	
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00	
	=	=	=	
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 329 045,00	4 329 045,00	
-		TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	22 363 860,00	22 363 860,00	

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽³⁾ Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	13 744 937,00	0,00	14 836 729,00	14 836 729,00	14 836 729,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 276,00	0,00	297 905,00	297 905,00	297 905,00
014	Atténuations de produits	50 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 576 000,00	0,00	1 615 005,00	1 615 005,00	1 615 005,00
To	otal des dépenses de gestion des services	15 811 213,00	0,00	16 759 639,00	16 759 639,00	16 759 639,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
Tot	al des dépenses réelles d'exploitation	15 911 713,00	0,00	16 760 139,00	16 760 139,00	16 760 139,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	336 817,00		208 846,00	208 846,00	208 846,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	976 120,00		1 065 830,00	1 065 830,00	1 065 830,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	1 312 937,00		1 274 676,00	1 274 676,00	1 274 676,00
	TOTAL	17 224 650,00	0,00	18 034 815,00	18 034 815,00	18 034 815,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 034 815,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	15 300 000,00	0,00	15 820 000,00	15 820 000,00	15 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 636 500,00	0,00	1 638 500,00	1 638 500,00	1 638 500,00
75	Autres produits de gestion courante	251 000,00	0,00	545 005,00	545 005,00	545 005,00
Т	otal des recettes de gestion des services	17 192 500,00	0,00	18 003 505,00	18 003 505,00	18 003 505,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'exploitation	17 192 500,00	0,00	18 003 505,00	18 003 505,00	18 003 505,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	32 150,00		31 310,00	31 310,00	31 310,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
То	tal des recettes d'ordre d'exploitation	32 150,00		31 310,00	31 310,00	31 310,00
	TOTAL	17 224 650,00	0,00	18 034 815,00	18 034 815,00	18 034 815,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 034 815,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 243 366,00
--	--------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN: TRANSPORTS - BP - 2019

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	90 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 799 000,00	0,00	3 377 000,00	3 377 000,00	3 377 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	135 000,00	0,00	625 000,00	625 000,00	625 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 024 000,00	0,00	4 182 000,00	4 182 000,00	4 182 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	2 124 000,00	0,00	4 182 000,00	4 182 000,00	4 182 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	32 150,00		31 310,00	31 310,00	31 310,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 735,00		115 735,00	115 735,00	115 735,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	147 885,00		147 045,00	147 045,00	147 045,00
	TOTAL	2 271 885,00	0,00	4 329 045,00	4 329 045,00	4 329 045,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 329 045,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	823 213,00	0,00	2 848 634,00	2 848 634,00	2 848 634,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	843 213,00	0,00	2 938 634,00	2 938 634,00	2 938 634,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes réelles d'investissement	843 213,00	0,00	2 938 634,00	2 938 634,00	2 938 634,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	336 817,00		208 846,00	208 846,00	208 846,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	976 120,00		1 065 830,00	1 065 830,00	1 065 830,00
041	Opérations patrimoniales (4)	115 735,00		115 735,00	115 735,00	115 735,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	1 428 672,00		1 390 411,00	1 390 411,00	1 390 411,00
	TOTAL	2 271 885,00	0,00	4 329 045,00	4 329 045,00	4 329 045,00

+

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN: TRANSPORTS - BP - 2019

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMUL	EES	4 329 045,00

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	1 243 366,00
FONCTIONNEMENT (8)	

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération *DE 023* + *DE 042 RE 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040 DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	14 836 729,00		14 836 729,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	297 905,00		297 905,00
014	Atténuations de produits	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 615 005,00		1 615 005,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	0,00	500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 065 830,00	1 065 830,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		208 846,00	208 846,00
	Dépenses d'exploitation – Total	16 760 139,00	1 274 676,00	18 034 815,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	_

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 034 815,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 310,00	26 310,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	180 000,00	0,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	3 377 000,00	0,00	3 377 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	625 000,00	120 735,00	745 735,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	4 182 000,00	147 045,00	4 329 045,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 329 045,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		5 000,00	5 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 820 000,00		15 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 638 500,00		1 638 500,00
75	Autres produits de gestion courante	545 005,00		545 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	26 310,00	26 310,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 003 505,00	31 310,00	18 034 815,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 18 034 815,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	90 000,00	0,00	90 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 848 634,00	0,00	2 848 634,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	115 735,00	115 735,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 065 830,00	1 065 830,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		208 846,00	208 846,00
	Recettes d'investissement – Total	2 938 634,00	1 390 411,00	4 329 045,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 329 045,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP - 2019

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	13 744 937,00	14 836 729,00	14 836 729,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 580,00	1 080,00	1 080,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	41 000,00	36 000,00	36 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	13 030 000,00	14 137 000,00	14 137 000,00
6135	Locations mobilières	57 500,00	55 000,00	55 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 780,00	4 100,00	4 100,00
61528	Entretien,réparation autres biens immob.	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	50 000,00	50 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	50 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	3 820,00	100,00	100,00
6161	Multirisques	947,00	1 053,00	1 053,00
618	Divers	17 800,00	39 500,00	39 500,00
6231	Annonces et insertions	500,00	7 000,00	7 000,00
6236	Catalogues et imprimés Publications	1 500,00	0,00	0,00
6237		2 000,00	500,00	500,00
6238 6251	Divers Voyages et déplacements	3 000,00 1 600,00	3 000,00 3 000,00	3 000,00 3 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 700,00	8 200,00	8 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	19 000,00	20 000,00	20 000,00
6287	Remboursements de frais	431 210,00	443 696,00	443 696,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	440 276,00	297 905,00	297 905,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6331	Versement de transport	2 417,00	1 568,00	1 568,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 151,00	747,00	747,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 072,00	1 344,00	1 344,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	691,00	448,00	448,00
6411	Salaires, appointements, commissions	235 371,00	162 008,00	162 008,00
6413	Primes et gratifications	73 596,00	52 806,00	52 806,00
6415	Supplément familial	5 061,00	2 777,00	2 777,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	38 556,00	22 599,00	22 599,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	73 730,00	47 833,00	47 833,00
6472	Versements aux comités d'entreprise	0,00	150,00	150,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 100,00	1 860,00	1 860,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	150,00	150,00	150,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 129,00	1 195,00	1 195,00
648	Autres charges de personnel	252,00	420,00	420,00
014	Atténuations de produits (7)	50 000,00	10 000,00	10 000,00
739	Restitut° taxe Versement Transport	50 000,00	10 000,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 576 000,00	1 615 005,00	1 615 005,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 576 000,00	1 615 005,00	1 615 005,00
TOTAI	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	15 811 213,00	16 759 639,00	16 759 639,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	500,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
		•		-
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	100 000,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	15 911 713,00	16 760 139,00	16 760 139,00
023	Virement à la section d'investissement	336 817,00	208 846,00	208 846,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	976 120,00	1 065 830,00	1 065 830,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	976 120,00	1 065 830,00	1 065 830,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN: TRANSPORTS - BP - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 312 937,00	1 274 676,00	1 274 676,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
7	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 312 937,00	1 274 676,00	1 274 676,00
	DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE ptal des opérations réelles et d'ordre)	17 224 650,00	18 034 815,00	18 034 815,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 034 815,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)				
Montant des ICNE de l'exercice	0,00			
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00			
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 000,00	0,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	5 000,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	15 300 000,00	15 820 000,00	15 820 000,00
734	Versement de transport	15 300 000,00	15 820 000,00	15 820 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 636 500,00	1 638 500,00	1 638 500,00
7471	Subv. exploitat° État	115 000,00	117 000,00	117 000,00
7472	Subv. exploitat° Régions	1 521 500,00	1 521 500,00	1 521 500,00
75	Autres produits de gestion courante	251 000,00	545 005,00	545 005,00
753	Comp./relèv.seuil assuj.vers.transport	150 000,00	150 000,00	150 000,00
757	Redevances des fermiers, concession	101 000,00	395 000,00	395 000,00
7588	Autres	0,00	5,00	5,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	17 192 500,00	18 003 505,00	18 003 505,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	17 192 500,00	18 003 505,00	18 003 505,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	32 150,00	31 310,00	31 310,00
722	Immobilisations corporelles	15 000,00	5 000,00	5 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	17 150,00	26 310,00	26 310,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	32 150,00	31 310,00	31 310,00
_	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	17 224 650,00	18 034 815,00	18 034 815,00

	•
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	18 034 815,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $\mbox{(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles. } \\$
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE~042 = DI~040, RE~043 = DE~043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	90 000,00	180 000,00	180 000,00
2031	Frais d'études	86 000,00	176 000,00	176 000,00
2033	Frais d'insertion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 799 000,00	3 377 000,00	3 377 000,00
2135	Installations générales, agencements	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2138	Autres constructions	500 000,00	570 000,00	570 000,00
2154	Matériel industriel	497 000,00	0,00	0,00
2156	Matériel spécifique d'exploitation	800 000,00	2 310 000,00	2 310 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	495 000,00	495 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	135 000,00	625 000,00	625 000,00
2313	Constructions	135 000,00	575 000,00	575 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'équipement	2 024 000,00	4 182 000,00	4 182 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	100 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	100 000,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	2 124 000,00	4 182 000,00	4 182 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	32 150,00	31 310,00	31 310,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	17 150,00	26 310,00	26 310,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 650,00	1 650,00	1 650,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	15 500,00	15 310,00	15 310,00
13918	Autres subventions d'équipement	0,00	9 350,00	9 350,00
	Charges transférées	15 000,00	5 000,00	5 000,00
2313	Constructions	15 000,00	5 000,00	5 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	115 735,00	115 735,00	115 735,00
2313	Constructions	115 735,00	115 735,00	115 735,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	147 885,00	147 045,00	147 045,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE = Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 271 885,00	4 329 045,00	4 329 045,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 329 045,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI~040 = RE~042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	20 000,00	90 000,00	90 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	20 000,00	90 000,00	90 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	823 213,00	2 848 634,00	2 848 634,00
1641	Emprunts en euros	823 213,00	2 848 634,00	2 848 634,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	843 213,00	2 938 634,00	2 938 634,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	843 213,00	2 938 634,00	2 938 634,00
021	Virement de la section d'exploitation	336 817,00	208 846,00	208 846,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	976 120,00	1 065 830,00	1 065 830,00
28031	Frais d'études	29 000,00	28 775,00	28 775,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00	3 500,00	3 500,00
28131	Bâtiments	10 500,00	10 450,00	10 450,00
28138	Autres constructions	205 000,00	230 000,00	230 000,00
28154	Matériel industriel	17 500,00	17 680,00	17 680,00
28155	Outillage industriel	26 000,00	3 900,00	3 900,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	636 000,00	700 000,00	700 000,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 800,00	17 800,00	17 800,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	200,00	170,00	170,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 100,00	1 100,00	1 100,00
28181	Installations générales, agencements	120,00	115,00	115,00
28182	Matériel de transport	5 500,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 100,00	2 100,00	2 100,00
28184	Mobilier	300,00	130,00	130,00
28188	Autres	21 500,00	50 110,00	50 110,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 312 937,00	1 274 676,00	1 274 676,00
041	Opérations patrimoniales (8)	115 735,00	115 735,00	115 735,00
2031	Frais d'études	108 000,00	108 000,00	108 000,00
2033	Frais d'insertion	7 735,00	7 735,00	7 735,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 428 672,00	1 390 411,00	1 390 411,00
	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 271 885,00	4 329 045,00	4 329 045,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 329 045,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN: TRANSPORTS - BP - 2019

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP - 2019

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	26 juin 2017
CGCT): 500 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d études	5	26/06/2017
L	Concessions et droits similaires (brevets, licences, procédés, droits et valeurs similaires	5	26/06/2017
L	Frais d insertion	5	26/06/2017
L	Constructions et bâtiments durables	30	26/06/2017
L	Agencement et aménagement des points d'arrêt	20	26/06/2017
L	Mobilier urbain	15	26/06/2017
L	Véhicules de plus de 3,5 tonnes	15	26/06/2017
L	Véhicules de moins de 3,5 tonnes	7	26/06/2017
L	Matériel et outillage technique	10	26/06/2017
L	Outillage atelier mécanique	5	26/06/2017
L	Mobilier de bureau	15	26/06/2017
L	Matériel de bureau	10	26/06/2017
L	Equipements embarqués dans les véhicules de plus de 3.5 tonnes	10	26/06/2017
L	Matériel informatique	5	26/06/2017
L	Installations techniques complexes spécialisées ou à caractère spécifique	10	26/06/2017
L	Agencements et aménagements des constructions	15	26/06/2017
L	Installations éléctriques et téléphoniques	15	26/06/2017
L	Matériel Hlfi et audiovisuel	5	26/06/2017
L	Vélo classique et à assistance électrique	3	25/06/2018
L	Trottinettes à assistance électrique	3	25/06/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		26 310,00	I 26 310,00
16 Empru	nts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	et transferts à déduire des ressources propres (B)	26 310,00	26 310,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 310,00	26 310,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	26 310,00	0,00	0,00	26 310,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2	2)
RECETTE	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 274 676,00	III	1 274 676,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	0,00		0,00
10222	FCTVA	0,00		0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	1 274 676,00		1 274 676,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	28 775,00		28 775,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 500,00		3 500,00
28131	Bâtiments	10 450,00		10 450,00
28138	Autres constructions	230 000,00		230 000,00
28154	Matériel industriel	17 680,00		17 680,00
28155	Outillage industriel	3 900,00		3 900,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	700 000,00		700 000,00
281731	Bâtiments (mise à disposition)	17 800,00		17 800,00
281735	Aménagements construction (mise à dispo)	170,00		170,00
281738	Autres constructions (mise à dispo)	1 100,00		1 100,00
28181	Installations générales, agencements	115,00		115,00
28182	Matériel de transport	0,00		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 100,00		2 100,00
28184	Mobilier	130,00		130,00
28188	Autres	50 110,00		50 110,00
29	Dépréciation des immobilisations			
39	Dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à répartir plusieurs exercices			
021	Virement de la section d'exploitation	208 846,00		208 846,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 274 676,00	0,00	0,00	0,00	1 274 676,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	26 310,00
Ressources propres disponibles	IV	1 274 676,00
Solde	V = IV - II (6)	1 248 366,00

 $[\]textbf{(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont \`adétailler conformément au plan de comptes.}\\$

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : TRANSPORTS - BP - 2019

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	ЕМ	PLOIS BUDGETAIRES	S (3)	_	S POURVUS SUR BETAIRES EN ET	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Ingénieur	А	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	В	1,00	0,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Technicien territorial	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		6,00	0,00	6,00	5,80	0,00	5,80

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		REMUNERATION (3)		CON	ITRAT
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00				
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00				
TOTAL GENERAL				0,00				

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a°: article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2: vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce semili, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à 140 rue des équarts - 79027 NIORT (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
06/03/2017 -	TRANSDEV	TRANSDEV		14 105 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				
25/09/2006 - Détention d'une part de capital	SO-SPACE	SO-SPACE	SAEM	1 525,00
06/11/2006 - Détention d'une part de capital	SEM-TAN	SEM-TAN	SAEML	150 000,00

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

-	IV - ANNEXES	l IV	
		Lacron and the second	
-	ARRETE ET SIGNATURES	D	Į

Nombre de membres en exercice : 88 Nombre de membres présents : 62 Nombre de suffrages exprimés : 76

VOTES:
Pour: 71
Contre: 0
Abstentions: 5

Date de convocation : 18/01/2019

Présenté par (1) Le Président, A Niort le 28/01/2019 (1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session A Niort, le 28/01/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AIFFRES - BILLY Jacques	
AIFFRES - MARC Sophia	
AIFFRES - MORIN Serge	
AMURE - MOINARD Marcel	
ARCAIS - PANIER Michel	
BEAUVOIR SUR NIORT - BOULAIS Jean	
BESSINES - THOMAS Patrick	
BOURDET (LE) - CLISSON Jean-Luc	
BRULAIN - LECOINTE Alain	
CHAURAY - BROSSARD Jacques	
CHAURAY - CHAVIER Charles-Antoine	
CHAURAY - RICHECOEUR Claire	
COULON - SIMON Michel	
ECHIRE - DEVAUTOUR Thierry	
ECHIRE - HENIN-FERRER Véronique	
EPANNES - BEAUFILS Thierry	
FORS - DELGUTTE Stéphanie	
FOYE MONJAULT (LA) - MICHAUD Dany	
FRONTENAY ROHAN ROHAN - CHAUFFIER Alain	
GERMOND ROUVRE - EPOULET Gérard	
GRANZAY GRIPT - JARRIAULT Florent	Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190131-C12-01-2019

AU
Date de télétransmission : 31/01/2019
Date de réception préfecture : 31/01/2019

IV – ANNEXES	I IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

JUSCORPS - MIGAULT Jean-Pierre	
MAGNE - LABORDERIE Gérard	Состоя по достоя по постоя по по по по постоя по
MARIGNY - BAUDOUIN Daniel	
MAUZE SUR LE MIGNON - MAUFFREY Philippe	
NIORT - BALOGE Jérôme	
NIORT - BARBOTIN Jeanine	
NIORT - BAUDIN Alain	
NIORT - BOUDAHMANI Yamina	
NIORT - BRUNETEAU Carole	
NIORT - CHARBONNEAU Jean-Romée	
NIORT - CHASSAGNE Christelle	
NIORT - DELAGARDE Luc	
NIORT - DESCAMPS Fabrice	
NIORT - DUFORESTEL Pascal	
NIORT - DUPEYROU Romain	
NIORT - GARENNE Marie-Chantal	
NIORT - GODEAU Isabelle	
NIORT - GRIPPON Alain	
NIORT - HOLTZ Anne-Lydie	
NIORT - HYPEAU Christine	
NIORT - JARRY Agnès	
NIORT - JEUFFRAULT Dominique	
NIORT - JOHNSON Monique	
NIORT - JUIN Guillaume	
NIORT - LAHOUSSE Lucien-Jean	
NIORT - LAPLACE Simon	
NIORT - LEFEBVRE Jacqueline	
NIORT - MARTINS Elmano	
NIORT - METAYER Josiane	
	Acclusé de réception en préfecture

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190131-C12-01-2019-1-AU Date de télétransmission : 31/01/2019 Date de réception préfecture : 31/01/2019

IV – ANNEXES	IV I
	and the same of th
ARRETE ET SIGNATURES	D

NIORT - MILLASSEAU Marie-Paule	
NIORT - NIETO Rose-Marie	
NIORT - PAILLEY Michel	
NIORT - PERSAIS Eric	The state of the s
NIORT - PIVETEAU Alain	
NIORT - RIMBAUD Sylvette	
NIORT - SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia	
NIORT - SEGUIN Nathalie	
NIORT - SIMMONET Florent	
NIORT - SIX Dominique	
NIORT - TAPIN Jacques	
NIORT - THEBAULT Marc	
NIORT - VACKER Yvonne	
PLAINE D ARGENSON - FRADIN Jean-Claude	
PLAINE D ARGENSON - PROUST Adrien	
PLAINE D ARGENSON - SALANON Jean-François	
PLAINE D ARGENSON - VEDIE Michel	
PRAHECQ - ROULLEAU Claude	
PRIN DEYRANCON - MORRISET Jacques	
ROCHENARD (LA) - DEBOEUF Sylvie	
SAINT GELAIS - JUGE Bruno	
SAINT GEORGES DE REX - LIAIGRE Alain	
SAINT HILAIRE LA PALUD - BREMAUD Dany	
SAINT MARTIN DE BERNEGOUE - FREDON Jean-Martial	
SAINT MAXIRE - BREMAUD Christian	
SAINT REMY - MAILLARD Elisabeth	
SAINT ROMANS DES CHAMPS - BROSSARD Sophie	
SAINT SYMPHORIEN - PACAULT René	
SANSAIS - LAICHOUR Rabah	
Al	
Page 28	ate de telétransmission : 31/01/2019 * ate de réception préfecture : 31/01/2019

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

VAL DU MIGNON - BOUCHERY Marie-Christelle	
VAL DU MIGNON - VALEZE Céline	
VAL DU MIGNON - VIAUD Patrice	
VALLANS - HALGAN Michel	
VANNEAU IRLEAU (LE) - GOUSSEAU Robert	
VILLIERS EN PLAINE - DAVID Didier	
VOUILLE - BAUDOUIN Anne	
VOUILLE - PIERRON Stéphane	

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 2 9 JAN. 2019

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement limaire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil agglomération du Niortais.

A Niort, le 29 JAN. 2019



Le Président Jérôme BALOGE

FEUILLE D'EM.

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques					grands and first has a results.
	MARC Sophia					
	MORIN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel	THE STATE OF THE S	R.LATCHOUR			
	MICHAUD Loic		,			
ARCAIS	PANIER Michel				The state of the s	
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean	Sa Ven				
	SECHERESSE Dolorès					
Acgasé 079-200 AUS	THOMAS Patrick					
de réce 0041317	ROUSSEAU Noëlle					
ption el 7-20190	CLISSON Jean-Luc					
n préfec 131-C1	MORILLON Emmanuelle					
ture 2-01-2019-1- 01/2019 31/01/2019						



<u> </u>					in (40) million in the think and the mass securitation because the continues of the continu	
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BRÛLAIN	LECOINTE Alain	X				
	RUDEWI <i>C</i> Z Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques	,				
	CHAVIER Charles-Antoine	A Comment of the Comm	I. BROSTARD			The state of the s
	RICHECOEUR Claine	A whateler will	American Company of the Company of t			sattanina mada
COULON	SIMON Michel	A A A A A A A A A A A A A A A A A A A				
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry	Comment of the Commen				
	HENIN-FERRER Véronique	Conflict to the second				
Accusé 0792200 AUZ Dafé de Date de	BEAUFILS Thierry				active of active of	
de réce)041317 télétrai récepti	MOUSSEAU Denis	-				
ption ei 7-20190 S nsmissio	DELGUTTE Stéphanie),algudes i				
n préfec 131-C1 on : 31/0 ecture :	POUGNARD Dominique					
ture 2-01-2019)1/2019 31/01/20						den den de servicio de la companya d
9-1- 19						



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
FOYE MONJAULT (1a)	MICHAUD Dany	The state of the s			:	
	CHATELIER Jean-Claude	* 00				
FRONTENAY ROHAN ROHAN	CHAUFFIER Alain				S.	A. AECOSNE
	BRUMELOT Sylvie	s				had been de mond he de
GERMOND-ROUVRE	EPOULET Gérand	5				
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent	- Harmond				
	BARRAUD Jacques					
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre	The state of the s				
Accusé 079-20 AU Date de Date de	DECHAINE Catherine	and the state of t				
de réception en préfecture 041317-20190131-C12-01-2019-1- télétransmission : 31/01/2019 réception préfecture : 31/01/2019			· ·			



Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

ARRIVEE AVANT DEPART AVANT		プログランプで マンファンファンファンファンファンファンファンファンファンファンファンファンファン						
	EMARGEMENT	177X ()			Manufacture of the second		The state of the s	
DELEGUES/ES TITULAIRES	å SUPPLEANTS/ES	.ABORDERIE Gérard	FAVIER-AUGEREAU	Catherine	BAUDOUIN Daniel	PROUST Anne-Marie	MAUFFREY Philippe	REY Laurence
	COMMUNES	MAGNE	Y _	Car	MARIGNY	PR	MAUZE SUR LE MA	R

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190131-C12-01-2019-1-AU Date de télétransmission : 31/01/2019 Date de réception préfecture : 31/01/2019



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGE Jérôme	-6	M. PANITER			
	BARBOTIN Jeanine	The state of the s			A contract of the contract of	
	BAUDIN Alain	The state of the s	12020			
	BOUDAHMANI Yamina					
	BRUNETEAU Carole	Brestan				
	CHARBONNEAU Jean-Romée				5	
The control of the co	CHASSAGNE Christelle					
	DELAGARDE Luc	1,000				
	DESCAMPS Fabrice				-	and the second second
Accuse 079-20 AU Date d	DUFORESTEL Pascal		N. A. D. P. Z.			
de réce do4131 e télétra e récept	DUPEYROU Romain		7			
eption e 7-2019(nsmissi ion préf	GARENNE Marie-Chantal				The second secon	
n préfec 0131-C1 ion : 31/ fecture :	GODEAU Isabelle					
cure 2-01-2019-1- 01/2019 31/01/2019						



	DELEGUES/ES TITULAIRES	FMADGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVAINT	DEPART AVANT	NON PER	DONNE POUVOIR A	
AMONGO	& SUPPLEANTS/ES			DELIBERATION Nº	DELIBERATION N°		THE REAL PROPERTY OF THE PROPE	
NIORT (suite)	GRIPPON Alain				The state of the s		-	
	HOLTZ Anne-Lydie		R-MNZEYO					
	HYPEAU Christine						The second secon	w/h/2/1/2/2000 day
many management of the control of th	JARRY Agnès	\						-
Project of the Control of the Contro	JEUFFRAULT Dominique)			6			
	JOHNSON Monique							
	JUIN Guillaume							
	LAHOUSSE Lucien-Jean							
A commodatable classical descriptions of the commodatable	LAPLACE Simon							
Accusé	LEFEBVRE Jacqueline					No. of the control of	es para de la composição	
de réc	MARTINS Elmano		T DESCHIPT				A A PART A THE STATE OF THE STA	
eption e	METAYER Josiane	hurans			7			
en préfec	MILLASSEAU Marie-Paule			as.				
ture 2-01-201								
10.4								



			en men en e		A CONTRACTOR OF CONTRACTOR OF CONTRACTOR OF CONTRACTOR	
SOMMUNES	NES DELEGUES/ES TITULAIRES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	- BEZ				en de la composition della com	
	PAILLEY Michel	N.				
	PERSAIS Eric					
	PIVETEAU Alain		NOSHHOT I			
	RIMBAUD Sylvette	After Some OF	MESSETT ON SOM			
	SAN MARTIN ZBINDEN					
Sample of the sa	SEGUIN Nathalie			7		
THE RESERVE AND ASSESSMENT OF PARTY AND ASSESSMENT OF PARTY ASSESS	SIAMONET Florent					
	SIX Dominique					
Accuse 079-20 AU Date d	TAPIN Jacques	2				
é de réc 000413° le télétra le récer	THEBAULT Marc		A. SAZPPON			
ception 17-201 ansmis	VACKER Yvonne					
en préi 90131-0 ssion : 3 éfecture						
fecture C12-01- 31/01/20 e: 31/01						
2019-1- 19 1/2019						



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PLAINE D'ARGENSON	FRADIN Jean-Claude	The state of the s				
	PROUST Adrien	B				and second association
	SALANON Jean-François	A.				
	VEDIE Michel	3				
PRAHECQ	ROULLEAU Claude					and the state of t
-	BONNEAU Christine					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques					
	MERLET Gilles	2 (
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie	The second secon	M. HALGAN			
Accusé 079-200 AU Date de Date de	COUTINOT Geneviève	Company and the second				
SIV D de véce 0044311 Z téletra e téletra e récepti	JUGE Bruno	33				
ption e 7-20190 nsmissi on préf	DESENFANT Émilienne					estantin esta esta esta esta esta esta esta esta
n préfecture 131-C12-01-20 on : 31/01/2019 ecture : 31/01/2						
019-1- 9 2019	,					



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT GEORGES DE	d SUPPLEAINIS/ES	American de la composición del composición de la composición de la composición de la composición del composición de la c		200 Section 200 Se		
REX	JAROS Michel	7				de de la constante de la const
SAINT HILAIRE LA	BREMAUD Dany	Bremand				
	DUBREUCQ Alain					
SAINT-MARTIN DE BERNEGOUE	FREDON Jean-Martial	XXX				
	MICHELET Pascaline					
SAINT MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINT REMY	MAILLARD Elisabeth			Annual Control of Cont		
Accus 079-20 AU Date o	BILLON Gilles		And the state of t			
é de récer le récer	BROSSARD Sophie					
SAWW Prition 17 2019	POUGNARD Olivier					
en préfecture 90131-C12-01-2019-1- sion : 31/01/2019 éfecture : 31/01/2019						



Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

					and design and the second	
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINT	PACAULT René	47775570				
	TEXIER Maryse	-		and the second s		
SANSAIS	LAICHOUR Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	And the second s				
The state of the s	SAFANJON Fabien					
VAL DU MIGNON	BOUCHERY Marie-Christelle					
	VALEZE Céline					
	VIAUD Patrice	Control of the Contro	Bou Mary 1/2			
AGAI	The second second is the second secon	AND THE PROPERTY OF THE PROPER	of sectors approximations on way of temphical proteins and epidonet had remitted a filter of the first and a perfection of the first and the f			

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190131-C12-01-2019-1-

Date de télétransmission : 31/01/2019 Date de réception préfecture : 31/01/2019



Conseil d'Agglomération du lundi 28 janvier 2019

				and the state of t	TIME WATTANDOON	
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	DELIBERATION N°	DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	HALGAN Michel					
	MOREL Michel					
VANNEAU-IRLEAU	GOUSSEAU Robert					
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier	Continue to the Continue to th				7
And the state of t	BEAUSSE Sylvie	Company of the second				
VOUILLE	BAUDOUIN Anne	(S) washing	Please WS			
	PIERRON Stéphane					

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190131-C12-01-2019-1-AU Date de télétransmission : 31/01/2019 Date de réception préfecture : 31/01/2019